

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département du Gers

VILLE DE PLAISANCE DU GERS

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance extraordinaire du 25 mai 2009

L'an deux mille neuf, le vingt cinq mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Régis SOUBABERE, Maire.

Etaient présents : Mr SOUBABERE. Mme MUSSET. Mr LAVEDAN. Mme COSTES. MM. PAGES. DE LAVENERE. DE WOLF. K'DELANT. Mmes DUCOURNAU. LASNAVERES. PION. MM. LADEVEZE. RICHELLE.

Excusés : Mme BERTRAND (pouvoir à Mr SOUBABERE). Mme JACOMIN (pouvoir à Mme LASNAVERES).

Secrétaire de séance : Mme COSTES

Date de la convocation : 18 mai 2009

Date d'affichage : 18 mai 2009

Nombre de membres du Conseil Municipal : 15

Nombre de Conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 13

Nombre de votants : 15

Le procès-verbal de la séance du 30 mars 2009 a été adopté à l'unanimité.

1. FINANCES

Approbation contrat de prêt 2009

Après consultation des établissements bancaires, le conseil municipal a accepté l'offre de DEXIA CLF pour l'emprunt 2009 prévu au budget de la commune. La phase de mobilisation des fonds est prévue sur 1 an, avec consolidation à taux fixe.

Ouverture d'une ligne de trésorerie

Le conseil a décidé de procéder à l'ouverture d'une ligne de trésorerie auprès de DEXIA CLF.

Modification du seuil de délégation – réalisation des emprunts prévus au budget

La délégation accordée par le conseil au maire par délibération du 21 mars 2008 concernant la réalisation des prêts prévus au budget est portée à 500 000 euros.

Admission en non valeur

Sur demande du comptable du Trésor, il est proposé d'admettre en non valeur des titres de recettes émis entre 2004 et 2008, sur les budgets de la commune, du service des eaux et du service assainissement (avant transfert de compétences).

Demandes de subventions

- Epicerie sociale et solidaire : dans la mesure où la compétence « action sociale » a été transférée à la communauté de communes, les crédits prévus pour le versement d'une subvention à l'association resteront affectés en provision.
- Synergie Passion : la demande a été reçue postérieurement au vote du budget primitif. Le Conseil attribue une subvention de 700 euros.
- Demandes de subvention de la commune au conseil général : des dossiers seront constitués pour la réfection de la toiture et la terrasse de la mairie, la création d'un ossuaire, et l'extension des services techniques.

2. ADMINISTRATION GENERALE

Avis de principe sur une demande d'acquisition de terrain

Le Conseil a émis un avis de principe favorable pour l'acquisition par un propriétaire riverain d'une bande de terrain de 9 m x 115 m environ, sur un terrain acquis par la commune.

Par ailleurs, un administré souhaite acquérir un terrain communal jouxtant sa parcelle. Le Conseil a donné son accord de principe.

Echange de propriétés

Après bornage par un géomètre, le conseil confirme l'échange prévu entre une propriété communale rue St Nicolas et une propriété adjacente rue de la Fontaine.

Emplois saisonniers 2009

Le Conseil a pris connaissance des plannings prévisionnels des services, notamment minigolf, services techniques et base de loisirs, et a créé les emplois saisonniers correspondants.

Bureaux de l'EREF - communauté de communes

Après exposé de Mr le Maire, le conseil décide de mettre à disposition de la communauté de communes les bureaux actuellement occupés par l'EREF, pour une durée de 3 ans, sans aller jusqu'au transfert de biens. Le montant des loyers fixé antérieurement est maintenu.

Schéma d'adduction d'eau potable

Le Conseil a donné son accord de principe pour que la commune de PLAISANCE DU GERS soit approvisionnée par un syndicat local à créer par 4 ou 5 collectivités, ou par Trigone, tout en conservant la compétence distribution.

La décision définitive interviendra en fonction du montant des investissements à réaliser par le Syndicat ou Trigone, de l'incidence sur le budget de la collectivité, du prix prévisionnel de l'eau au m³ et de l'abonnement qui devront être facturés aux usagers, et de la situation des personnels actuellement affectés au service des eaux.

Etude zone de baignade du lac

Mr le Maire rappelle la consultation des bureaux d'études réalisée en vue de la réalisation d'une étude concernant la zone de baignade du lac. Après entretien avec la D.D.A.S.S., le dossier présenté par la Compagnie des Coteaux de Gascogne a été accepté, par 12 voix pour et 3 contre.

Etude générateur photovoltaïque – salle polyvalente/salle des sports

Le Conseil a pris connaissance des résultats de l'étude menée par ERDF, en vue de l'installation de panneaux sur le toit de la salle polyvalente/salle des sports. Une entreprise doit également réaliser un diagnostic.

Procédure de résiliation de bail

A la suite d'un litige en cours depuis plusieurs années, Me PLENIER, avocate, sera chargée d'entreprendre la procédure nécessaire.

3. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Situation de la polyclinique d'Aire sur Adour

L'Union Locale C.G.T., par courrier du 13 mai, a demandé aux conseils municipaux de voter une motion pour la pérennisation de cet établissement et le maintien de l'emploi. Ladite motion est adoptée à l'unanimité. La délibération sera également transmise à l'A.R.H.

Décisions du Maire prises par délégation du conseil

Mr le Maire a donné connaissance à l'Assemblée des décisions prises dans le cadre des délégations accordées (réalisation d'un emprunt de 132 000 € lotissement de la Plaine, acceptation de devis).

Informations

- Mr le Maire informe l'Assemblée des décisions d'attribution de subventions par le conseil général :
 - . mini terrain de football : 23 637 €
 - . électrification rurale 2009 : 9 726.20 €
- Mr LAVEDAN transmet la demande d'un habitant, en vue de la réalisation d'un muret de protection côté rue des Pavés. Cela sera étudié par les services techniques.
- Mr LAVEDAN donne le compte rendu des travaux d'adduction d'eau potable réalisés en 2009, qui sont achevés.
- Mme MUSSET transmet la demande d'une association qui souhaite entreposer du matériel.
- Mr LADEVEZE demande la nature des travaux qui seront réalisés sur le terrain de rugby. Mr PAGES indique qu'après désherbage, le terrain sera drainé, labouré, reprofilé et semé. En fonction de la météo, le terrain pourrait être à nouveau utilisé courant octobre.
- Mr LADEVEZE demande si les travaux pourraient se poursuivre sous les arènes afin d'aménager un local pour l'USP RUGBY (salle de musculation et rangements). Ce point sera étudié par les services techniques en fonction du plan de charge.
- Mr le Maire signale que des travaux d'aménagement des berges de l'Arros démarreront prochainement.

- Mme COSTES fait le bilan des journées HORS CIRCUITS. Sur l'ensemble des activités, on note une très bonne fréquentation, avec la satisfaction générale des visiteurs pour la qualité des expositions, salon Bio Eco, salon des métiers d'arts, spectacles et divertissements organisés, tout cela résultant de la synergie développée entre les différents partenaires et notamment les enseignants des écoles et le personnel de la médiathèque. Les agents des services techniques sont remerciés pour leur participation efficace dans toutes les mises en place de matériel et installations diverses.

La séance est levée à 23 heures.

Le Maire,